

## Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN RI-RTF

Nom de l'établissement : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie

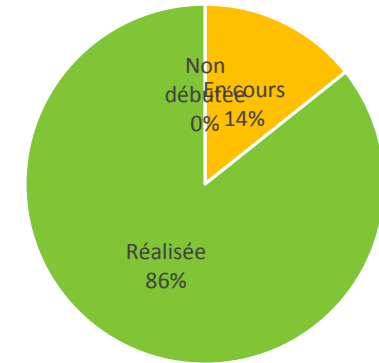
Programme-service : Déficience physique

Région : Gaspésie

Date de la visite : 12, 13, 14 et 15 septembre 2016

Suivi des recommandations au 12 septembre 2018

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	0	3	3
Les activités de la vie quotidienne	0	1	3	4
Des lieux adaptés	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>7</b>

## THÈME 1 : LES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES

	Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
			12 septembre 2017			12 septembre 2018		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1	Le MSSS recommande que l'établissement mette en place des mécanismes pour promouvoir les droits des usagers confiés à une ressource.	30 avril 2018		x				x
2	Le MSSS recommande que l'établissement prenne davantage de moyens afin de développer une procédure d'élaboration et de révision des plans d'intervention des usagers et d'en assurer le suivi.	31 octobre 2017		x				x
3	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires afin de compléter et de transmettre tous les documents essentiels qui permettront aux ressources d'offrir des services adaptés aux besoins des usagers.	30 juin 2017		x				x
4	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de diffuser un protocole d'application des mesures de contrôle portant sur l'isolement et la contention.	30 septembre 2017		x				x
5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour améliorer son partenariat avec les ressources et en assurer le maintien.	30 avril 2018		x				x
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne davantage de moyens pour mettre en place des modalités et des procédures afin de répondre aux normes de qualité ministérielles.	31 août 2018		x				x
7	Le MSSS recommande que l'établissement élabore les procédures nécessaires au suivi professionnel des usagers au regard de toutes les étapes de leur placement dans une ressource.	31 août 2017		x			x	